

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**Maladie**

**Dentaire**

**Optique**

**Autres**

**Cadre réservé à l'adhérent(e)**

Matricule : 2591 Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : OUALAL HALIMA

Date de naissance : 13/03/1953

Adresse : 2 Rés. Rue NAHDA Oujda

Tél. : 0665075216 Total des frais engagés : ..... Dhs

**Cadre réservé au Médecin**

Cachet du médecin :

*DR. E. ATTAR Nadia*  
Spécialisé en Médecine Interne  
Diabète - Médecine Générale - Médecine - Echographie  
Rue Chechouen, Résid. Mehdi N°2, 1er Etg  
OUJDA Tél: 0536 69 63 06 / GSM: 0615 86 43 31

Date de consultation : 12 JAN 2024

Nom et prénom du malade : oual Halima Age : 70

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie : Bremer + hasturde

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Oujda Le : 28/01/2024

Signature de l'adhérent(e) : 28/01/2024

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin, attestant le fait d'avoir pratiqué les Actes
2 JAN 2021	S2		300 D.H.	DR. EL ATTAR Nacir Spécialiste en Médecine Interne Diabétologie - Diététique - Echographie Rue Cheikhoun, Résid. Mehdi N°2 , 1er Etg OUJDA - Tél: 0536 69 63 06 / GSM: 0615 86 41 31

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	08/20/2021	357,20

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553		
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. EL ATTAR Nadia

Spécialiste en médecine interne

Lauréate de faculté de médecine

et de pharmacie de Rabat.

Maladies de système et maladies de sang

Maladies rhumatismales

Inflammation chronique des articulations

Maladies auto immunes

Diabétologie

Echographie

Nutrition thérapeutique

الدكتورة العطار نادية

اختصاصية في الطب الباطني

خريجة كلية الطب والصيدلة بالرباط

الامراض المجموعة و امراض الدم

أمراض الروماتيزم

الالتهابات المزمنة للمفاصل

أمراض المناعة الذاتية

مرض السكري

الفحوص بالصدى

التغذية العلاجية



Oujda , le ..... 12/01/2024

## ORDONNANCE

Mme OULAL HALIMA

$2960 \times 6 = 14640$

S.V.

LEVOTHYROX 100: 2 cp / j le matin avant repas x 3 mois

HYDROXO : 1 inj / mois en IM X 3 mois

D CUR FORTE : 1 amp / mois x 2 btes

VOLTAREN 75 : 1 cp / j au cours des repas x 1 btes

MYANTALGIC : 1 cp x 2/j x 10 j

$2950$

$3518$

DR. EL ATTAR Nadia  
Spécialiste en médecine interne  
Diabétologie - Echographie - Médecine N°2, 1er étg  
Rue Chechaouen, Résid. Mehdi N°2 - Oujda  
OUJDA - Tél: 0536 69 63 06 / GSM: 0615 86 41 31

Rue Chechaouen, Résidence Mehdi- 1 étage, n 2-Oujda  
Au dessus du café Ô régal

شارع شفشاون، إقامة مهدي - الطابق 1 رقم 2 - وجدة  
فوق مقهى أوريغال



+212 6 15 86 41 31



+212 5 36 69 63 06

INPE



081196651

